

Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud

Département des Landes

Commune de Labenne

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.A bis

PLAN DE MASSE



Géomètre-Expert



Modélisation 3D & BIM



Prestations par drone



Urbanisme & Paysage



Ingénierie VRD



A.M.O. patrimoniale

Agence de MONTAUBAN

60 Impasse de Berlin
Albasud - CS 80391
82003 MONTAUBAN Cedex
Tél 05 63 66 44 22

Agence de GRENADE

1289 Rue des Pyrénées - BP 3
31330 GRENADE/GARONNE
Tél 05 61 82 60 76

contact@urbactis.eu
www.urbactis.eu

Vu pour être annexé à la délibération n°20181206D05B
du conseil communautaire en date du 06/12/2018



Le président,

Pierre FROUSTEY

Dossier n°130497

SECTEUR uhc1 PLAN DE MASSE PLACE DES LANDAIS ET ABORDS DE LA RD 126 ECHELLE 1/1500

----- LIMITE DE ZONE DE PLAN MASSE

■■■■■■■■■■ ALIGEMENT DE FACADE IMPOSE

BATIMENTS SPECIFIQUES

option 1 : batiment conserve, alignement de facade conserve au niveau de l' existant

ou

option 2 : batiment demolì, alignement de facade reculé

BATIMENTS PROTEGES
(L123.1.7)

BATI à DEMOLIR

ZONE DE CONSTRUCTION,
D'IMPLANTATION DE STATIONNEMENTS ET ELEMENTS
NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT
DU BATIMENT RESERVEE A LA CONSTRUCTION,
ET ACCES INTERNES,
AUX LOCAUX ET SERVICES COMMUNS
(RESEAUX ORDURES MENAGERES ETC)

ZONE DE CONSTRUCTION,
D'IMPLANTATION DE STATIONNEMENTS ET ELEMENTS
NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT
DU BATIMENT RESERVEE A LA CONSTRUCTION,
ET ACCES INTERNES,
AUX LOCAUX ET SERVICES COMMUNS
(RESEAUX ORDURES MENAGERES ETC)

COUVERTURE VEGETALE A PRESERVER
OU A CREER

BATI DE LIMITE LATERALE à LIMITE LATERALE

EMPRISE DE LIAISON

BANDE VEGETALE
A PRESERVER OU A CREER
SAUF ACCES

